

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W19-482310

ND: 32543



Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

### Maladie

### Dentaire

### Optique

### Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3404 Société : RAM

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : QASSIM AHMED

Date de naissance : 08/05/1960

Adresse : RESIDIA AL ANDALOUS ALMERIA VS

CAJ FARNIA

Tél. : 0661191639 Total des frais engagés : 199,20 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

HOPITAL M. S. TAKO  
CEMPN RABAT

Date de consultation : 09 JUIL 2020

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : 09/07/2020

Signature de l'adhérent(e) :

ACCUEIL

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
.....	.....	.....	.....	INP : <input type="text"/>
.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	
.....	.....	.....	.....	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE ANALYSES MEDICALES MAMAN 29, boulevard Alphonse 61-0522 522	30.06.2013	130,-	199,-

## AUXILIAIRES MEDICAUX

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**

#### Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

CHÉT DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

royaume du Maroc  
Forces Armées Royales  
Hopital Militaire  
D'instruction Mohamed V



المملكة المغربية  
القوات المسلحة الملكية  
المستشفى العسكري الدراسي  
محمد الخامس

le 25/04/2008

Médecin Lt-Colonel  
Houma ECHOUAI  
Professeur Assistant  
en Médecine Aéronautique  
CEMPN / HMIV - Rabat

Assoud M

Ahmed

① G- $\bar{d}$

② HbA<sub>1c</sub>

③ NFS

LABORATOIRE ANALYSES  
MÉDICALES MANDARONA  
679, boulevard Al Qods 20460 - Casablanca  
Tél.: 0522 52 83 88 - Fax.: 0522 21 92 41

Médecin Lt-Colonel  
Houma ECHOUAI  
Professeur Assistant  
en Médecine Aéronautique  
CEMPN / HMIV - Rabat



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de  
Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 30/06/20

Prélèvement effectué à 09:50

Édition du : 30/06/20

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de la Pharmacie de  
Toulouse et Montpellier

**Monsieur QASSOUD AHMED**

**Docteur HOUDA ECHCHACHOUI**

Réf. : 20F2004

Compte Rendu d'Analyses

**B I O C H I M I E S A N G U I N E**  
(Cobas Roche C-311)

Normales

Glycémie à jeûn -----:	1,06	g/l	0,7 - 1,1
Soit :	5,9	mmol/l	3,88 - 6,11
Hémoglobine glyquée-----:	5,30	%	4,5 - 6,3

Les valeurs usuelles sont de 4,5 à 6,3 % lorsque les glycémies sont normales.

Les études modernes ont montré que le diabète est :

Bien équilibré lorsque le taux est inférieur à 6,5%

Moyennement lorsqu'il est entre 6,5 à 7,5 %

Mal équilibré au-delà de 8%

A l'évidence les exigences doivent tenir compte de l'âge, de l'ancienneté du diabète et des autres problèmes.

**LABORATOIRE ANALYSES  
MÉDICALES MANDARONA**  
679, boulevard Al Qods 20460 - Casablanca  
Tél.: 0522 52 83 88 - Fax.: 0522 21 92 41



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de  
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de  
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 30/06/20

Prélèvement effectué à 09:50

Édition du : 30/06/20

Monsieur QASSOUD AHMED

Docteur HOUDA ECHCHACHOUI

Réf. : 20F2004

Compte Rendu d'Analyses

## HEMATOLOGIE

### NUMERATION FORMULE SANGUINE

(SYSMEX XS-1000i)

**Normales**  
(Homme Adulte)

#### GLOBULES ROUGES

Hématies -----:	5,36	M/mm <sup>3</sup>	4,5 - 5,55
Hémoglobine -----:	16,1	g/100 ml	14 - 17
Hématocrite -----:	47	%	40 - 50
- V.G.M. -----:	87	μ <sup>3</sup>	80 - 95
- T.C.M.H. -----:	30	pg	28 - 32
- C.C.M.H. -----:	35	g/100 ml	30 - 35

#### GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----: 7 260 /mm<sup>3</sup> 4000 - 10000

#### Formule leucocytaire

Polynucléaires Neutrophiles -----:	70,2	* %	50 - 70
Soit :	5 097	/mm <sup>3</sup>	2000 - 7500
Polynucléaires Eosinophiles -----:	2,1	%	1 - 3
Soit :	152	/mm <sup>3</sup>	40 - 300
Polynucléaires Basophiles -----:	0,3	%	< 1
Soit :	22	/mm <sup>3</sup>	< 100
Lymphocytes -----:	20,9	%	20 - 40
Soit :	1 517	/mm <sup>3</sup>	1500 - 4000
Monocytes -----:	6,5	%	1 - 14
Soit :	472	/mm <sup>3</sup>	40 - 1000

#### PLAQUETTES

Résultat -----: 162 000 /mm<sup>3</sup> 150000 - 400000



مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية  
LABORATOIRE MANDARONA  
D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de  
Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de  
Toulouse et Montpellier

Casablanca le 30 juin 2020

Monsieur QASSOUD AHMED

FACTURE N°	124143
------------	--------

Analyses :

Glycémie -----	B	30	
Hémoglobine glyquée -----	B	100	Total : B 130
Prélèvements :			

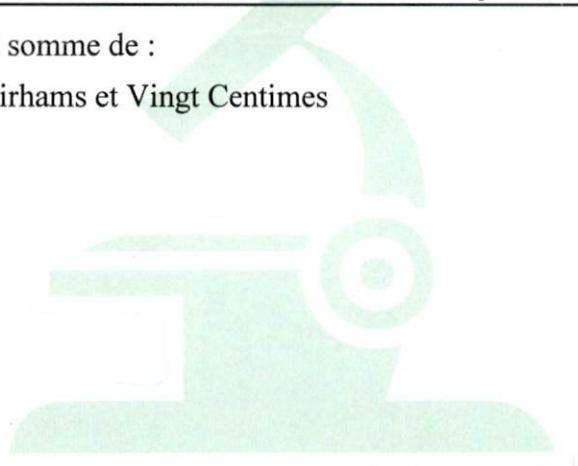
Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5	
-----------	----	-----	--

TOTAL DOSSIER 199,20 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Cent Quatre vingt Dix Neuf Dirhams et Vingt Centimes



LABORATOIRE ANALYSES  
MEDICALES MANDARONA  
679, boulevard AFQods 20460 - Casablanca  
Tél.: 0522 52 83 88 - Fax.: 0522 21 92 41

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo\_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 0930606663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347